

JUIN 2025

POLICY PAPER

QUELLE(S) STRATÉGIE(S) D'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE DE GÉOPOLITIQUE ÉCONOMIQUE ?

ARAM BELHADJ

Les politiques industrielles semblent marquer leur retour, aussi bien dans les grandes puissances économiques que dans les pays émergents et en voie de développement, notamment après la pandémie de la Covid-19, l'accroissement des tensions géopolitiques et commerciales et les effets du changement climatique.

L'Afrique n'est pas en reste, surtout qu'une prise de conscience des enjeux liés à la position continentale dans un monde multipolaire est en train de naître. Même au niveau de la pensée économique, longtemps dominée par des approches néolibérales ou dépendantistes, l'Afrique commence à intégrer de plus en plus des dimensions stratégiques et géoéconomiques, reflétant une vision plus proactive, où les États cherchent à exploiter leurs avantages comparatifs tout en sécurisant leurs chaînes d'approvisionnement et en limitant les vulnérabilités externes.

La rivalité sino-américaine et l'influence croissante des BRICS offrent à l'Afrique des marges de manœuvre inédites, mais imposent en même temps des choix complexes en matière de politiques industrielles, d'alliances stratégiques et de technologies critiques.

Dans ce Policy Paper, il est question des stratégies d'industrialisation de l'Afrique dans ce nouveau monde, caractérisé par des transformations géostratégiques et géoéconomiques mondiales impactantes. On montre d'abord comment et pourquoi l'Afrique n'a pas vécu un développement industriel important tout au long de ces dernières années. On précise par la suite comment l'industrialisation peut constituer une réponse aux transformations majeures que connaît le monde d'aujourd'hui. On analyse ensuite les canaux de repositionnement du continent africain pour une industrialisation réussie, tout en insistant sur l'importance de la transformation locale, de la clustérisation industrielle et de l'intégration régionale et continentale. Et puis, on termine par un traçage des voies de pilotage du processus de développement industriel qui garantira la réalisation d'une croissance forte, durable et inclusive en Afrique.

ARAM BELHADJ

INTRODUCTION : LE RETOUR EN FORCE DU DÉBAT SUR LES POLITIQUES INDUSTRIELLES

Les politiques industrielles semblent marquer leur retour dans les grandes puissances économiques, surtout après la pandémie, l'accroissement des tensions géopolitiques et commerciales et les effets du changement climatique. En effet, la crainte pour la résilience des chaînes d'approvisionnement et pour la sécurité économique nationale et, plus généralement, pour la capacité des marchés à allouer efficacement les ressources, ont poussé ces grandes puissances à reprendre en main la question des politiques industrielles.¹ Aux États-Unis, par exemple, la loi CHIPS (Creating Helpful Incentives to Produce Semi-conductors), permettant d'accorder des incitations à la fabrication de semi-conducteurs, a bénéficié du soutien des deux partis. La guerre commerciale actuelle affichée par Trump, surtout vis-à-vis de la Chine, vise une relocalisation des grandes entreprises sur le sol américain, surtout celles opérantes dans le secteur militaro-technico-industriel. Le Japon, quant à lui, a accordé plus de 500 millions de dollars de subventions à 57 sociétés, et ce, dans le cadre de sa stratégie de réduction de dépendance vis-à-vis de la Chine. Enfin, l'Union européenne (UE) a étoffé sa politique industrielle, notamment en investissant 160 milliards d'euros issus du fonds de relance post-COVID-19 dans les innovations numériques telles que les puces, les batteries et l'adaptation aux changements climatiques...

Le débat portant sur l'efficacité des politiques industrielles n'a pas cessé de susciter des divergences, surtout que des universitaires comme des décideurs ont commencé à repenser le rôle que les gouvernements étaient appelés à jouer dans le développement et la croissance économiques. D'ailleurs, Rodrick et Stiglitz distinguent les débats « non productifs » qui se concentrent sur la question si les gouvernements doivent laisser fonctionner le libre marché, et ceux « productifs » qui se focalisent plutôt sur la manière dont les gouvernements interviennent d'une façon active pour corriger les défaillances du marché et soutenir les secteurs émergents. Les deux économistes insistent sur le fait que les politiques industrielles doivent être adaptées aux contextes locaux et aux conditions spécifiques de chaque pays et rejettent les approches universelles ou uniformes qui négligent les particularités économiques, politiques et sociales des pays.²

Certes, ce sont les analyses en termes de fragmentation de la globalisation mettant en exergue les mutations et les transformations de l'économie mondiale qui ont mis l'accent sur les grandes turbulences et les désordres qui pèsent sur la stabilité de l'ordre global et l'efficacité des politiques économiques. Ces analyses ont introduit au sein de la réflexion économique les questions stratégiques et géoéconomiques rarement prises en compte par les économistes.³ Il s'avère, ainsi, opportun d'intégrer ces problématiques dans toute analyse de politiques publiques (y compris les politiques industrielles), surtout dans des zones stratégiques et/ou dans des économies très ouvertes soumises à des aléas externes non anodins.

1. Pour plus de détails, voir Juhasz et al (2024), OCDE (2023), Terzi et al (2022) et Aiginger et Rodrik (2020).

2. Pour plus de détails, voir Rodrik et Stiglitz (2024), Millot et Rawdanowicz (2024) et Terzi et al. (2022).

3. Pour plus de détails, voir Ayjar et al (2023).

D'ailleurs, le retour des politiques industrielles ne semble pas marquer seulement les grandes puissances économiques mondiales mais aussi les pays émergents et en voie de développement. En effet, face à l'accroissement des tensions géopolitiques, des guerres commerciales et des conflits armés, ces pays ont recouru à de nouveaux outils stratégiques afin de pouvoir s'adapter au nouveau contexte. De ce fait, à côté des politiques de défense commerciale et de renforcement de la coopération avec d'autres pays du Sud, des politiques industrielles actives consistant à soutenir fortement des entreprises opérantes dans des secteurs stratégiques ont été constatées.⁴ En témoignent les exemples du Brésil et du Chili qui ont su renforcer leurs industries agroalimentaires grâce à un soutien gouvernemental conséquent en matière d'innovation et des efforts importants dans le domaine de recherche-développement.⁵

En Afrique, une prise de conscience des enjeux liés à la position continentale dans un monde multipolaire est en train de naître. Même au niveau de la pensée économique, longtemps dominée par des approches néolibérales ou dépendantistes, l'Afrique commence à intégrer de plus en plus des dimensions stratégiques et géoéconomiques, reflétant une vision plus proactive, où les États cherchent à exploiter leurs avantages comparatifs tout en sécurisant leurs chaînes d'approvisionnement et en limitant les vulnérabilités externes. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), lancée en 2021, par exemple, s'inscrit dans cette dynamique où, au-delà de l'intégration commerciale, un renforcement de l'autonomie collective face aux chocs globaux, comme les crises sanitaires ou les tensions géopolitiques, s'avère indispensable.

Dans la même veine, la rivalité sino-américaine et l'influence croissante des BRICS offrent à l'Afrique des marges de manœuvre inédites, mais imposent en même temps des choix complexes en matière de politiques industrielles, d'alliances stratégiques et de technologies critiques (5G, intelligence artificielle, infrastructures numériques, etc). Les réflexions sur la souveraineté industrielle, avec le développement des chaînes de valeur régionales ou de souveraineté monétaire, avec le projet d'une monnaie commune africaine, s'inscrivent également dans cette logique géoéconomique.

D'ailleurs, plusieurs pays du continent ont pu s'inscrire dans une dynamique de multi-alignement et de de-risking marquant une rupture avec les dogmes hérités et conciliant coopération régionale et intérêts nationaux divergents. L'Éthiopie, par exemple, a mis en place un ensemble d'instruments de soutien et de coordination explicitement inspirés des expériences asiatiques dont les résultats, bien qu'inégaux, ont généré des effets très marquants dans l'industrie du ciment.⁶ Le Maroc a également pu articuler des politiques industrielles ciblées (aéronautique, automobile, chimie verte), infrastructures logistiques de pointe (Tanger Med), et diplomatie économique proactive.

Dans ce Policy Paper, il est question des stratégies d'industrialisation de l'Afrique dans ce nouveau monde, caractérisé par des transformations géostratégiques et géoéconomiques mondiales impactantes. Nous montrons, d'abord, comment et pourquoi l'Afrique n'a pas vécu un développement industriel important tout au long de ces dernières années. Nous précisons, par la suite, comment l'industrialisation peut constituer une réponse aux transformations majeures que connaît le monde d'aujourd'hui. Nous analysons, par la suite, les canaux de repositionnement du continent africain pour une industrialisation réussie dans le cadre d'un nouvel ordre mondial. Nous finirons par une conclusion, tout en insistant sur les voies de pilotage de ce processus qui garantira la réalisation d'une croissance forte, durable et inclusive en Afrique.

4. Pour plus de détails, voir Ben Hammouda (2024a), Mazzucato et Monaco (2024) et McKenzie (2023).

5. Pour plus de détails, voir CEA (2016).

6. Pour plus de détails, voir Okubay (2019).

I. L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE : UNE BATAILLE DÉJÀ PERDUE ?

Depuis un peu plus de deux décennies, l'Afrique a entamé une dynamique de croissance favorisée par une forte demande mondiale pour les ressources naturelles. Rien que pour les pays de l'Afrique subsaharienne, la croissance moyenne du PIB était de 5.6% durant la décennie 2004-2013 avant de baisser à 2.9% durant la décennie d'après (2014-2023). Pour l'Afrique du Nord, la moyenne de croissance était de 4.1% pour la première décennie avant de baisser à 2.8% pour la seconde.⁷

Cette baisse est liée à une multitude de facteurs, tant internes qu'externes, parmi lesquels figure la faiblesse du développement industriel. La preuve, la part de l'Afrique dans la production manufacturière mondiale a baissé au cours des dernières décennies, tombant en deçà de 2 % du niveau mondial. Pire que cela, dans son ensemble, l'Afrique a subi une désindustrialisation. En Afrique subsaharienne, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB a baissé, passant de 13 % en 2000 à 10 % en 2017, tandis qu'en Afrique du Nord, cette part a baissé de 28 % à 20 % pendant la même période. Cette mauvaise performance du secteur manufacturier traduit la faible participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales. D'ailleurs, la plupart des exportations africaines sont restées des produits de base non transformés et l'Afrique n'a ajouté de la valeur qu'à 14% de ses exportations, contre 27% pour les économies émergentes d'Asie.⁸

Cependant, et en même temps, certains progrès ont été réalisés tout au long des dernières années dans le continent. L'Indice de l'Industrialisation en Afrique (IIA)⁹ révèle en effet que bien que le rythme du développement industriel demeure trop lent, des foyers d'industrialisation ont apparu dans toute l'Afrique et qu'un certain nombre de pays ont accompli des progrès constants dans la mise en place des éléments essentiels à la transformation industrielle. Déjà, le Botswana, le Gabon, la Namibie et l'Afrique du Sud, disposent de secteurs manufacturiers développés alors que d'autres pays montrent des signes prometteurs d'émergence de nouvelles industries, comme le cuir en Éthiopie et les produits pharmaceutiques en Afrique de l'Est.¹⁰

L'une des raisons pour lesquelles l'Afrique n'a pas réussi son développement industriel est le manque de diversification économique. Les économies africaines dépendent en effet de l'exploitation et de l'exportation de leurs ressources naturelles, ce qui les rend vulnérables à l'instabilité des prix et de la valeur des matières premières. Selon la définition que la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) donne de la dépendance à l'égard des produits de base (exportations composées à plus de 60 % de ces produits), 83 % des pays africains sont concernés, et 45 % de l'ensemble des pays tributaires des produits de base sont en Afrique.

7. Calculs de l'auteur à partir des rapports « Perspectives économiques mondiales du FMI ».

8. Banque Africaine de Développement (2022) « Indice de l'Industrialisation de l'Afrique ».

9. Cet indice est une initiative phare de la BAD visant à améliorer la connaissance sur les facteurs et les moteurs du développement industriel en Afrique. Il donne la toute première vue d'ensemble des progrès industriels réalisés sur le continent, en couvrant 52 des 54 pays africains sur la période 2010–2019.

10. Cf. BAD (2022).

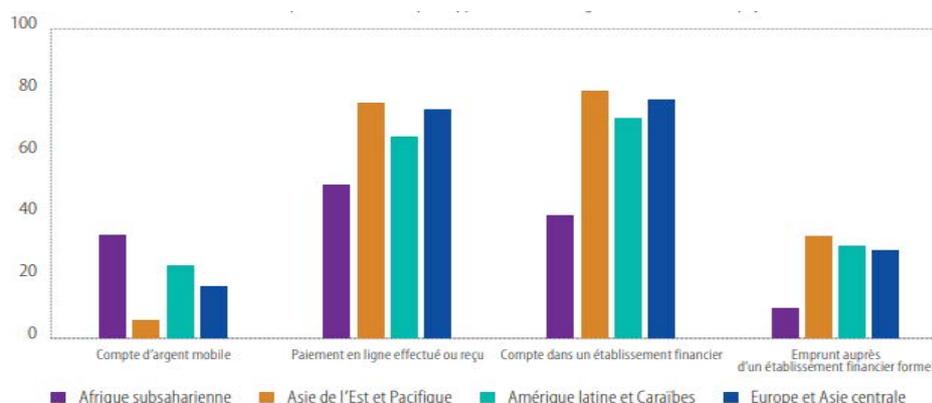
Par ailleurs, le manque de capital humain n'aide pas le continent à accélérer son industrialisation. Rien que pour l'Afrique subsaharienne, elle obtient le score le plus bas de toutes les régions du monde sur l'indice de capital humain de la Banque mondiale (environ 0.40), qui mesure la qualité de l'investissement des pays dans la prochaine génération de travailleurs. Pourtant, l'accès aux sources de capital humain en Afrique, bien qu'encore faible, s'est considérablement amélioré au cours des deux dernières décennies (AERC, 2023).

En clair, l'Afrique continue d'être en retard par rapport à d'autres régions en ce qui concerne la qualité de son enseignement et l'accès à la formation professionnelle. Il existe toujours un écart important entre les compétences disponibles et les besoins du secteur manufacturier, les compétences numériques et techniques étant particulièrement rares.

Aussi, l'accès au financement n'est pas favorable à un développement industriel marquant en Afrique. En effet, cet accès reste difficile au secteur privé en raison d'inefficiences liées aux caractéristiques économiques, politiques et juridiques des économies locales, de facteurs du côté de la demande liés aux faibles capacités et au niveau modeste du financement des entreprises de la région, ainsi qu'à la structure des secteurs financiers existants, qui reste dominée par les banques. Selon les chiffres de la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne est la région du monde la plus défavorisée en termes d'accès au financement.

Figure 2

Accès au financement en Afrique subsaharienne par rapport aux autres régions du monde (hors pays à revenu élevé) en 2021



Source : Banque mondiale, base de données Global Findex (2023)

En conséquence, dans la plupart des pays du continent, vu ce sous-développement du secteur financier, les entreprises restent toujours tributaires des bénéfices non distribués pour constituer leur capital d'investissement, ce qui limite à la fois l'ampleur et l'efficacité des investissements en capital.

La corruption et la mauvaise gestion gouvernementale jouent également un rôle crucial dans le retard de l'industrialisation en Afrique. En effet, malgré des progrès remarquables dans certains pays du continent, l'Afrique subsaharienne continue d'enregistrer le score moyen le plus bas de l'Indice de perception de la corruption (IPC), avec seulement 33 sur 100, 90 % de ses pays obtenant un score inférieur à 50 en 2024.

Cette corruption continue de décourager les investissements, de fausser la concurrence et de détourner les ressources publiques dans le continent. Les pots-de-vin, les marchés truqués et la mauvaise gouvernance renchérissent les coûts des projets industriels, limitant la compétitivité des entreprises africaines.

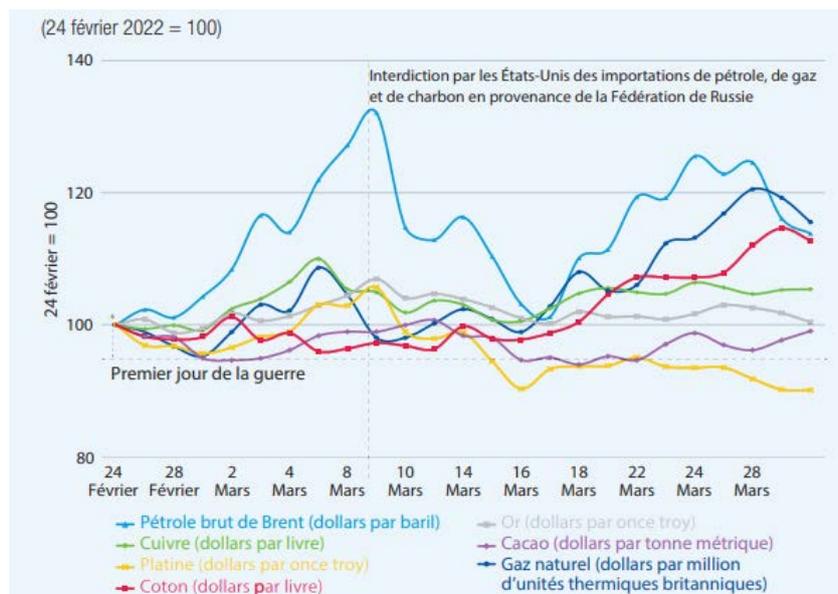
La faiblesse de l'intégration régionale et continentale est aussi déterminante dans le ralentissement du processus de développement industriel du continent. Selon la Commission de l'Union africaine, l'Afrique est en effet le continent le moins intégré au monde, avec un commerce intra-africain ne représentant qu'environ 10 % par rapport aux 60 %, 40 % et 30 % du commerce intra-régional en Europe, en Amérique du Nord et dans les pays de l'ASEAN réalisés respectivement. Même si l'on tient compte du volume du commerce transfrontalier informel et non enregistré de l'Afrique, le niveau total des échanges intra-africains ne pourrait pas dépasser 20 %, ce qui est encore inférieur à celui des autres grandes régions du monde.

De ce fait, l'essor du secteur manufacturier a longtemps été freiné par l'étroitesse des marchés intérieurs et les niveaux élevés des droits de douane sur les échanges régionaux. Cela continue d'empêcher l'émergence de producteurs spécialisés et de plus grands fabricants capables de réaliser des économies d'échelle nécessaires pour concurrencer efficacement les importations.

La crise pandémique a aussi eu un rôle important dans la fragilisation de l'industrie africaine. De même, la survenue du conflit entre l'Ukraine et la Russie, qui a provoqué une hausse soudaine des prix de l'énergie et des autres matières premières, perturbant à nouveau les chaînes d'approvisionnement mondiales, a encore davantage exacerbé la vulnérabilité du continent, sans même qu'il n'ait eu le temps de se rétablir de la crise de la Covid-19.

Figure 3

Évolution du prix de certains produits de base depuis le début de la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine



Source : CNUCED, d'après des données de Bloomberg (2022).

Malgré ce constat amer, l’Afrique dispose toujours des atouts lui permettant de se rattraper et d’accélérer son processus de développement industriel, surtout dans le nouveau contexte mondial. Et pour cause, le pluri-multilatéralisme, la montée des tensions géostratégiques, la résurgence des conflits armés, l’émergence de Sud global, etc représentent des facteurs d’engouement des grandes puissances envers l’Afrique. Déjà, la Russie est devenue un leader des exportations d’armes en direction du continent entre 2008 et 2019 (SIPRI, 2019) alors que la Chine est devenue le premier partenaire commercial des pays africains avec un volume d’échanges culminant à 254,3 milliards de dollars en 2021 (Forum sur la Coopération sino-africaine, 2022).

Cet intéressement est bien fondé étant donné le potentiel socioéconomique, démographique et géographique du continent. En effet, l’Afrique représente 23 % de la superficie des terres émergées de la planète (Selon la FAO). Son PNB par habitant en parité de pouvoir d’achat en dollars représente 31% de la moyenne mondiale et 12 % de la moyenne des pays développés (Selon les données du Fond monétaire international). Le continent affiche aujourd’hui 1,17 milliard d’habitants, soit déjà 16 % de la population mondiale (Selon les chiffres des Nations Unies). Il possède un indicateur de fécondité des plus élevé au monde, ce qui fait que, d’ici 2050, sa population pourrait dépasser 2 milliards d’habitants, dont une bonne partie sont des jeunes (Selon les projections de l’ONU).

Et puis, l’Afrique, c’est aussi des sous-sols qui regorgent d’immenses ressources favorables à la transformation productive : 30 % des minerais mondiaux, 21 % de la production d’or, 46 % de la production de diamants, 75 % de la production de platine, etc (CEA, 2011). Tout ceci fait de l’Afrique un territoire de convoitise géoéconomique, de compétition géostratégique et de rivalité de pouvoir entre acteurs occidentaux et non occidentaux.

II. DE L’IMPORTANCE DE L’INDUSTRIALISATION COMME RÉPONSE À LA GÉOPOLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le monde connaît aujourd’hui des transformations géopolitiques importantes qui vont reconfigurer les relations géostratégiques et économiques entre les grandes puissances mais aussi entre ces dernières et les pays en voie de développement. Les crises majeures et les tensions géoéconomiques sont en train d’alimenter la montée du populisme, voire de l’extrémisme politique, ce qui impactera l’ordre économique, politique et commercial international et affectera la souveraineté nationale ainsi que la croissance mondiale.

Les derniers chiffres du FMI montrent que cette croissance restera faible et que l’espoir de retrouver la dynamique d’avant la pandémie de la Covid-19 s’avèrera très faible. En effet, selon l’institution de Bretton Woods, après une baisse continue du taux de croissance depuis la crise, les pays avancés réaliseront des taux de seulement 1.4 % en 2025 et 1.5 % en 2026 alors que les pays émergents et en voie de développement atteindront des taux de 3.7 % et 3.9 % pour les mêmes années.¹¹

En même temps, en posant des défis majeurs, la géopolitique économique pourra créer de nouvelles opportunités économiques, commerciales et financières, surtout si les pays concernés mettront en place des stratégies de résilience et de gouvernance appropriées. L’une des voies les

11. FMI, 2025 « World Economic Outlook : A critical juncture amid policy shifts », April.

plus recommandées est le renforcement de l'industrialisation de ces pays, notamment à travers un repositionnement dans les chaînes de valeur, la valorisation des ressources naturelles et humaines ainsi que la diversification des partenariats.

Considérée comme un continent stratégique aux yeux des grandes puissances, l'Afrique devra tirer aussi ses épingles de jeu dans ce nouveau contexte d'effervescence géoéconomique marquant. En effet, après des décennies perdues, l'Afrique se trouve à la croisée des chemins : ou bien développer son industrie tout en profitant des reconfigurations mondiales majeures ou perdre définitivement la bataille de l'industrialisation au profit d'autres pays ou d'autres puissances.

La fragmentation de la globalisation que le monde est en train de connaître aujourd'hui représente en effet un défi, mais en même temps, un enjeu majeur pour la souveraineté économique et industrielle de l'Afrique. De ce fait, la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, la crise russo-ukrainienne, le conflit au Moyen-Orient, la montée des courants populistes et nationalistes dans les quatre coins du monde, etc pourront être une occasion pour le continent pour se repositionner sur l'échiquier mondial et favoriser son industrialisation et son développement.

Déjà, à la veille de la crise pandémique, les regards se sont orientés vers le continent en tant qu'acteur majeur des chaînes d'approvisionnement mondiales, et comment celui-ci pourra assumer ce rôle, notamment à travers une exploitation de vastes ressources en matériaux nécessaires aux secteurs à forte intensité technologique et grâce à un marché de consommation gigantesque. La CNUCED considère dans ce cadre que la révision de la globalisation et la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales, surtout avec l'avènement du "nearshoring" et du "friendshoring", offrira à l'Afrique une opportunité unique pour renforcer ses industries émergentes, créer des millions d'emplois et renforcer une croissance économique durable. Pour cet organe subsidiaire de l'Assemblée générale de l'ONU, en relevant les défis et en tirant parti de ses atouts uniques, l'Afrique pourra s'assurer d'un rôle central dans les chaînes d'approvisionnement et les fabriques mondiales au cours des prochaines décennies.¹²

Les récents bouleversements causés par les turbulences commerciales, les événements géopolitiques et une conjoncture incertaine obligent les grands industriels à diversifier leurs sites de production. Ceci étant, avec le positionnement de l'Afrique, cela peut se traduire par un accès plus court et plus simple aux intrants primaires, une main-d'œuvre plus jeune, sensibilisée à la technologie et adaptable, et une classe moyenne en plein essor, connue pour sa demande croissante de biens et de services plus sophistiqués.

Lorsque ces changements se produiront, l'Afrique, forte de son immense potentiel, deviendra probablement la nouvelle frontière de l'industrie manufacturière mondiale. D'ailleurs, les opportunités en Afrique sont désormais abondantes et mûres pour être explorées dès aujourd'hui. Le Nigeria, par exemple, attire déjà des investissements importants dans les secteurs du pétrole, des mines et de l'agriculture et ses industries émergentes du ciment, de l'agroalimentaire et de l'assemblage automobile contribuent à cette dynamique. Le Maroc est, quant à lui, le leader de l'industrie automobile africaine, attirant des acteurs majeurs comme Renault et Stellantis et consolidant son rôle de puissance industrielle nord-africaine. De même, l'Afrique du Sud dispose d'un secteur manufacturier diversifié, couvrant l'automobile, la métallurgie et les machines qui en font de lui un pôle d'investissement de choix. Aussi, l'Éthiopie est une étoile montante dans le

12. Pour plus de détails, voir CNUCED (2023).

secteur du textile et de l'habillement, attirant les investisseurs étrangers grâce à ses parcs industriels et ses politiques favorables aux entreprises. Enfin, la situation stratégique du Kenya en Afrique de l'Est et ses infrastructures performantes le positionne comme un acteur majeur dans les secteurs de l'agroalimentaire et du textile...

En somme, en Afrique, les chances d'accélération de la croissance, de renforcement de son émergence et de réalisation de ses objectifs de développement durable restent tributaires de la valorisation des atouts existants, de la réussite de la bataille de l'industrialisation et (par ricochet) de la transformation structurelle des économies Africaines.

Sauf que l'ambition de s'industrialiser nécessite, en plus des stratégies et des politiques publiques adaptées au nouveau contexte, une gouvernance appropriée. En effet, la réussite de l'industrialisation reste tributaire des structures et des pratiques de la réglementation et de la gestion de ce processus façonnant un développement industriel équitable et profitable pour les économies du continent.

III. L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE : QUELLE(S) STRATÉGIE(S) DANS UN CONTEXTE DE GÉOPOLITIQUE ÉCONOMIQUE CHANGEANTE ?

L'Afrique devra saisir les transformations de l'échiquier géopolitique mondial pour faire des choix raisonnés et frayer de nouvelles formes de coopération lui permettant de combler son déficit industriel. Des stratégies appropriées et des politiques publiques ciblées devront être mises en place dans le cadre d'une approche holistique et intégrée mobilisant les forces vives du continent et impliquant plusieurs acteurs. Ces stratégies doivent se concentrer sur, au moins, trois piliers, à savoir la transformation locale, la "clustérisation" industrielle et l'intégration régionale et continentale.

1. La Transformation locale

Il s'agit d'un processus de développement industriel où des matériaux ou des ressources sont transformés en produits finis dans une zone géographique donnée, plutôt que d'importer ces produits finis d'autres régions ou pays. Cela permettrait évidemment de valoriser les matières premières disponibles localement, de favoriser la proximité et d'améliorer la résilience, surtout dans un contexte de perturbation des chaînes d'approvisionnement international.

Cela implique que pour des pays ayant des ressources minières très importantes, par exemple, et au lieu de signer des contrats d'exploitation de ces ressources, il serait plus intéressant de drainer des capitaux pour les affecter dans des projets de transformation locale. Déjà, dans les pays industrialisés, des entreprises ont été mises en avant en tant que champions nationaux dans plusieurs pays pour assurer ce type de transformation: les semi-conducteurs dans la province chinoise de Taiwan, les énergies renouvelables en Allemagne et l'aérospatiale en France.

En Afrique, ce pilier stratégique doit se traduire par des conventions en matière industrielle prévoyant l'obligation pour les entreprises exploitantes d'avoir recours en priorité à des fournisseurs nationaux, sous réserve que leurs prix, qualités, quantités, conditions de livraison, comparés aux fournitures disponibles à l'étranger, ne les rendent pas plus onéreuses. Ces conventions peuvent

contenir aussi des clauses visant à employer des nationaux et à assurer leur formation. Encore plus, dans certaines conventions, le remplacement progressif des expatriés par les nationaux doit être prévu.

Il est à noter que les stratégies de transformation locale doivent être différenciées selon les profils nationaux dans le continent. Et pour cause, ces stratégies varient souvent selon que le pays soit enclavé ou côtier, selon que l'économie soit rentière ou diversifiée ou selon que l'État soit fragile ou émergent. Déjà, en Afrique du Sud, l'exploitation des minerais locaux, dont ce pays a fait preuve pour développer son industrie locale, a fait sans doute de son émergence un nouveau dragon économique, à la fois africain et mondial, une réalité. De même, au Gabon, l'interdiction d'exportation du bois en l'état brut et l'obligation de transformation locale s'est traduite par une augmentation de la valeur ajoutée de 1 milliard de dollars et une création de 6000 emplois directs. Ces deux exemples pourront être généralisés dans les sous-régions du continent tout en tenant compte des spécificités de chacune d'elles. À titre d'exemple, en Afrique du Nord, où son emplacement est stratégique pour l'Europe et où la plupart des pays sont côtiers, la transformation locale peut concerner les industries énergétiques. De même, en Afrique australe, vu la présence dans une même région d'un pays émergent ayant des atouts dans l'industrie automobile, d'une part, et des voisins ayant des inputs indispensables à cette industrie, d'autre part, la transformation locale peut concerner cette industrie. Les gouvernements africains n'ont qu'à cibler ces secteurs en les appuyant au moyen de subventions, d'incitations fiscales, de développement d'infrastructures, de réglementations protectrices et de soutien à la recherche & développement.¹³

2. La clustérisation industrielle

La démarche holistique de plusieurs puissances industrielles s'est traduite par une combinaison de stratégies de développement industriel. Dans ces puissances, les efforts sont en effet concentrés sur l'appui de grands groupes industriels, l'encouragement des IDE mais aussi la protection de certaines filières.

C'est aussi à travers la création et le renforcement de grappes industrielles à l'étranger que ces puissances ont pu soutenir leur processus de développement industriel. Plusieurs pays ont en effet mis en œuvre des clusters tournés vers le transfert vertical de technologie et la réduction des coûts de transaction, notamment fiscaux, dans un espace offrant un climat industriel favorable à l'innovation. Les projets ont pris des modalités très diverses, dont la forme la plus aboutie est celle des zones économiques spéciales (export processing zone).

L'Afrique a besoin de ce type de clustérisation pour accélérer son industrialisation, surtout dans le nouveau contexte de concurrence géostratégique et de reconfiguration des chaînes de valeur. Des concentrations géographiques d'entreprises et d'institutions interconnectées dans un domaine spécifique de l'industrie ou de la technologie permettent des effets de synergie entre plusieurs acteurs économiques (entreprises, fournisseurs, clients, institutions de recherche, organismes de formation, etc) et des économies d'échelle très importantes.

Au niveau du continent, on compte une centaine de ZES dans 20 pays, variant selon les spécificités géographiques et économiques de chacun d'entre eux et constituant un outil couramment utilisé par les grandes puissances (notamment la Chine) dans le cadre du renforcement de leur présence

13. Pour davantage de détails, voir rapport CUA/OCDE (2022).

en Afrique. La ZES de Djibouti, pays connu par sa connectivité régionale, constitue un bon exemple de clustérisation industrielle.

Il est à souligner que le continent a besoin essentiellement des clusters innovants favorisant une spécialisation, une montée en gamme ou encore une montée en compétence dans chacune de ses sous-régions, et ce, en fonction du potentiel industriel de chacune d'entre elles. Que ce soit dans la biotechnologie, l'aérospatial, l'automobile ou encore la technologie de l'information, les gouvernements doivent faciliter la création de ce type de groupement, notamment à travers le renforcement de l'infrastructure, la facilitation de l'accès au financement et le développement de la formation. Le regroupement d'entreprises d'Otigba dans la zone résidentielle de Lagos au Nigeria, par exemple, qui a été créé spontanément par plusieurs acteurs et centré sur les technologies de l'information et la promotion de PME, constitue un modèle intéressant. Aussi, le Silicon Savannah à Nairobi, au Kenya, qui a favorisé une forte concentration d'incubateurs et d'accélérateurs et a permis le développement de solutions de paiement technologiques s'avère aussi un bon exemple pour les start-ups africaines. De même, la ZES de Tanger (Tanger Med), qui est un centre manufacturier regroupant plusieurs acteurs de l'industrie automobile et de textile ainsi que la région de KwaZulu-Natal en Afrique du Sud, connue pour ses activités manufacturières dans le domaine de la chimie, constituent d'importantes références en la matière.

3. L'intégration régionale et continentale

Il n'est pas inutile de rappeler que l'Afrique est le continent le moins intégré au monde avec un commerce intra-africain ne représentant que 15 % du commerce total, contre 68 % en Europe, 58 % en Asie et 46 % en Amérique.¹⁴

Face aux contraintes de l'insertion dans les chaînes de valeur mondiales, d'une part, et les nouvelles dynamiques post-covid, d'autre part, l'industrialisation par substitution aux importations retrouve des partisans en Afrique, comme un peu partout ailleurs. À présent, le modèle de référence se conçoit le plus souvent sur une base régionale, surtout avec les appels à développer le "reshoring", le "friendshoring" et le "nearshoring". Le mouvement est prometteur dans le continent, notamment avec le lancement, en 2019, de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAf).

L'intégration régionale et continentale doit être un pilier de l'industrialisation en Afrique étant donné que cette zone constitue une chance inédite de créer un marché unique de 1,3 milliard de personnes et de générer des dépenses cumulées des consommateurs et des entreprises pouvant atteindre 4 000 milliards de dollars, offrant l'opportunité de renforcement des liens commerciaux et de production et d'amélioration de la compétitivité industrielle.

La réduction des entraves réglementaires et douanières devrait y contribuer, et l'éclosion de la classe moyenne devrait participer à la formation d'un véritable marché intérieur qui pèse déjà 250 milliards de dollars. D'ailleurs, avec la crise pandémique, à l'import comme à l'export, le taux de croissance des flux intra-africains a dépassé successivement celui réalisé avec le monde, de cinq points pour le premier et de deux points pour le second. Les mutations que le tissu industriel africain a subies pendant cette période, ont fortement impacté la traçabilité et l'orientation de ses flux, et ce, que ce soit en amont de la chaîne, à travers l'importation d'intrants et de matières

14. Mold, A., & Chowdhury, S. (2021). Why the extent of intra-african trade is much higher than commonly believed—and what this means for the AfCFTA ? Brookings Institute, May.

premières, ou en aval, en termes d'exportations vers le monde.¹⁵

L'implémentation de la ZLECAf pourra être également un catalyseur pour le développement des chaînes de valeur régionales (CVR) en Afrique. Ceci est vrai, surtout que le continent se trouve à l'extrémité inférieure de la CVM, et ce, malgré le potentiel important qu'il possède dans ses différentes régions. En Afrique, les CVR ne participent qu'à hauteur de 2.7 % dans les CVM, contre 26.4 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 42.9 % pour l'Asie en développement.¹⁶

Plus clairement, l'accord pourra s'avérer une opportunité pour simplifier et harmoniser les barrières non tarifaires, en particulier les règles sanitaires et phytosanitaires et/ou les normes, imposées auparavant aux industries. Il pourra aussi se traduire par une élimination des restrictions quantitatives sur les importations des composants nécessaires au développement des industries. Il pourra, enfin, favoriser l'harmonisation de la réglementation nécessaire aux investissements et se traduire par une fluidité dans la circulation des compétences.

En fin de compte, la ZLECAf s'avère être une promesse d'industrialisation du continent qui va permettre à chacun des pays de construire sur ses atouts et se spécialiser dans des niches industrielles où c'est possible d'être compétitif, profitant de ses avantages comparatifs. La concurrence mondiale au sujet de la transition énergétique, par exemple, va rendre l'Afrique du Nord un centre d'intérêt des grandes puissances pour les énergies renouvelables étant donné les caractéristiques climatiques et socioéconomiques de cette région ainsi que la disponibilité des matières de base (le silicium en Tunisie et les plaquettes ou cellules au Maroc). De même, le désir des grands constructeurs automobiles d'avoir des batteries électriques va rendre l'Afrique australe une zone d'attraction étant donné la disponibilité des métaux et minéraux dans cette région (le Graphite au Mozambique et le lithium en Zambie), etc.

Il va sans dire que la responsabilité incombe aux gouvernements africains qui doivent saisir l'opportunité et s'inscrire dans ce processus d'intégration s'ils désirent appuyer leur processus de développement industriel. De ce fait, harmoniser leurs politiques commerciales, faire converger leurs réglementations, réduire les barrières à la mobilité, professionnaliser des compétences spécifiques de la main-d'œuvre et développer les infrastructures, la logistique et les réseaux de transport, etc sont des obligations.

CONCLUSION : DE QUELQUES ÉLÉMENTS DE BONNE GOUVERNANCE DE L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE

L'industrialisation de l'Afrique nécessite une volonté continentale commune, appuyée par une capitalisation sur la complémentarité industrielle, actuellement établie. Les transformations géopolitiques et économiques mondiales, caractérisées par la montée des tensions et des conflits, les changements climatiques, la reconfiguration des alliances et l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène, s'avèrent une opportunité de convergence entre les pays d'Afrique, au moins autour de la question de leur développement industriel. La volonté d'industrialisation du continent doit se

15. CEIM-UQAM (2022) « L'Afrique et le reste du monde : de la périphérie au centre ? », Volume 5, numéro 2, décembre.

16. CUA/OCDE (2022), Dynamiques du développement en Afrique 2022 : des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable, CUA, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris.

traduire par la mise en œuvre des stratégies se concentrant sur, au moins, trois piliers, à savoir la transformation locale, la clustérisation industrielle et l'intégration régionale et continentale.

En même temps, un système de gouvernance doit être mis en place favorisant la souveraineté industrielle du continent. Avec ce système de gouvernance, les États africains sont tenus plus que jamais d'assurer pleinement leur rôle d'animateur de leur propre développement industriel et économique. Cela implique qu'ils doivent jouer un rôle très important à la fois comme investisseurs, ferments d'innovations, bâtisseurs d'infrastructures ainsi que comme partenaires stratégiques avec le secteur privé.

Les politiques industrielles dans le continent doivent être articulées autour des États stratégiques, capables non seulement d'investir dans les infrastructures et l'innovation, mais aussi de coordonner les acteurs publics et privés autour de priorités industrielles clairement définies, évaluées et adaptées en continu.¹⁷ Pour ce faire, il s'avère indispensable d'adopter des politiques économiques, basées sur la transparence, la prévisibilité et l'état de droit.

Les pays du continent doivent suivre le "common sense" en assurant chacun un vrai leadership basé sur une vision claire et partagée avec les parties prenantes, des capacités non anodines de planification stratégique et un engagement ferme pour les réformes. Ce "common sense" doit se traduire par une diplomatie économique africaine plus efficace, surtout dans ce nouveau contexte mondial. La convergence des pays du continent vers des positions communes et le renforcement de la présence de l'Afrique sur la scène internationale ne pourront qu'intensifier la maturation des industries africaines.

Si l'Afrique souhaite rendre la géostratégie au service de son industrialisation, elle est censée trouver un équilibre dynamique marqué par le pragmatisme, l'efficacité et le souverainisme ouvert.¹⁸ Pour ce faire, les pays africains doivent renforcer leurs partenariats stratégiques existants et nouer de nouvelles relations avec de nouveaux acteurs, appuyer les institutions régionales africaines et valoriser leurs capacités locales.

Une nouvelle approche doit donc se mettre en place dont les piliers étant « capacité institutionnelle », « ressources » et « appropriation ». Ceci implique que les chefs d'État et de gouvernement africains contournent les complexités des relations internationales et exercent leur pouvoir de négociation dans une nouvelle ère de multilatéralisme afin d'attirer les investissements, diversifier les économies et rapprocher les partenaires de développement. À mesure que la concurrence entre les puissances mondiales s'intensifie pour se constituer des alliés ou de situer leurs adversaires, ces pays doivent plutôt mettre en valeur l'avantage comparatif de chaque puissance mondiale, de sorte que les gouvernements respectifs du continent se réjouissent de leur bienveillance. Ceci suppose la mise à équidistance de ces puissances pour en tirer le maximum d'avantages, donnant ainsi la priorité aux intérêts économiques suprêmes et évitant de tomber dans l'idéologie et l'idéalisme.

D'autre part, vu l'incertitude qui plane dans le monde, les pays africains doivent développer de la veille stratégique. Une telle veille suppose des institutions agiles et fortes dans le déploiement de la prévision et de l'adaptation des modes opératoires. Elle permet aussi une plus grande capacité

17. Le Maroc, par exemple, démontre la pertinence d'une telle approche : en misant sur une veille stratégique, une capacité de réajustement rapide et une synergie étroite entre politiques publiques, formation et attractivité des investissements, il montre que l'industrialisation peut être conduite avec ambition, cohérence et résilience.

18. Pour plus de détails sur les souverainetés ouvertes, voir Hakim Ben Hammouda (2024b)

à changer rapidement de position, en vue d'exploiter les opportunités et atténuer les risques, à travers des actions basées sur l'analyse des données et des informations réelles.

En Afrique, il va falloir aussi élargir les initiatives dans un esprit gagnant-gagnant, en collaboration avec les États mais aussi avec le secteur privé (national ou étranger). Le point de départ étant un alignement stratégique sur les choix et les priorités industrielles, avant même de créer les conditions nécessaires à l'amélioration du climat des affaires, de nouer des partenariats publics-privés sur des chaînes de valeur mais aussi de créer des centres de croissance multipolaires intégrés et plus résilients.

Une fois l'alignement susmentionné en place, il est nécessaire d'établir des mécanismes d'incitation au profit du secteur privé afin de l'aider à se positionner au centre de la dynamique d'industrialisation du continent. Cela implique un renforcement de l'État de droit, une stabilisation fiscale et une accélération de la digitalisation. Cela nécessite également la levée des goulots d'étranglement juridiques, financiers et infrastructurels, afin de créer les conditions propices à sa compétitivité. Les PME industrielles doivent bénéficier aussi d'un traitement spécial, étant donné leur importance stratégique dans le processus d'industrialisation du continent. Des politiques d'achats publics ciblées, la création des marchés secondaires liquides, la dynamisation du marché du capital risque et du "private equity" et la mise en place des fonds de financement dédiés en faveur de celles-ci sont aussi recommandées.

D'autre part, il est indispensable de mettre en place des canaux de communication efficaces entre les États mais aussi entre ces derniers et le secteur privé, afin de créer des mécanismes d'interaction et de veiller à ce que les réactions des États reposent sur une compréhension fine des défis auxquels sont confrontées les autres parties prenantes.

Enfin, les États africains ne pourront jamais réussir le décollage industriel sans avoir enraciné la culture du suivi et de l'évaluation des politiques publiques en la matière. Il s'agit en particulier de se fixer des objectifs clairs, de mettre en place des indicateurs de performance et de suivre les progrès et les tendances. En cas de besoin, il est nécessaire de réviser et d'ajuster les politiques industrielles en fonction des résultats obtenus et des retours d'expérience tout en assurant une communication transparente.

Références :

- AERC (2023) : « Développement de capital humain en Afrique ».
- Aiginger, K. & Rodrik D. (2020) : "Rebirth of Industrial Policy and an Agenda for the Twenty First Century", *Journal of Industry, Competition and Trade*, Vol. 20, pp. 189-207.
- Aiyar S, Chen J, Ebeke C, Garcia-Saltos R, Gudmundsson T, Ilyina A, Kangur A, Kunaratskul T, Rodriguez S, Ruta M, Schulze T, Soderberg G, & Trevino JP (2023) : «Goeconomic Fragmentation and the Future of Multilateralism » IMF Staff Discussion notes n°2023/001.
- Banque Africaine de Développement (2022) : « Indice de l'Industrialisation de l'Afrique ».
- Ben Hammouda H, (2024a) : « Multi-alignement et de-risking. Les réponses du Sud global à la fragmentation du monde », Notes de l'Ifri, Ifri, octobre.
- Ben Hammouda H, (2024b) : « Les souverainetés ouvertes : vers une nouvelle perspective stratégique pour le développement », Research Report n°2, GI4T.
- CEA (2011) : « Les ressources minérales et le développement de l'Afrique », rapport du Groupe d'études international sur les régimes miniers de l'Afrique. Addis Abeba.
- CEIM-UQAM (2022) : « L'Afrique et le reste du monde : de la périphérie au centre ? », Volume 5, numéro 2, décembre.
- CEA (2016) : « Les expériences de la politique industrielle dans le passé et dans le présent », dans « Politique industrielle transformatrice pour l'Afrique », Commission économique pour l'Afrique, Nations Unies, Addis Abeba.
- CNUCED (2023) : « Les chaînes d'approvisionnement mondiales à forte intensité technologique : le potentiel de l'Afrique », Rapport sur le développement économique en Afrique.
- CNUCED (2022) : « Repenser les fondements de la diversification des exportations en Afrique : le rôle de catalyseur des services financiers et des services aux entreprises », Rapport sur le développement économique en Afrique.
- CUA/OCDE (2022) : « Dynamiques du développement en Afrique 2022 : Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable » CUA, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris.
- FMI (2024) : « World Economic Outlook : Policy pivot, rising threats », October.
- Juhasz, R., Lane, N. & Rodrik, D. (2024) : « The New Economics of Industrial Policy », NBER Working Paper, n° 31538.
- Mazzucato, M. & Monaco, L. (2024) : « Rethinking Industrial Strategies and the State: A Global South Perspective », *Social Research: An International Quarterly*, Johns Hopkins University Press, Volume 91, Number 3, pp. 819-849.
- McKenzie, D. (2024) : "Is there still a role for direct government support to firms in developing countries?" *New Zealand Economic Papers* 1-6.
- Millot, V. & Rawdanowicz L. (2024) : « The Return of Industrial Policies: Policy Considerations in the Current Context », *OECD Economic Policy Papers*, n° 34.
- Mold, A., & Chowdhury, S. (2021) : « Why the extent of intra-african trade is much higher than commonly believed—and what this means for the AFCFTA ? » Brookings Institute, May.
- OCDE (2023) : « Government Support in Industrial Sectors: A Synthesis Report », *OECD Trade Policy Papers*, n°270.
- ODI (2023) : « Comblent le déficit d'infrastructures urbaines en Afrique », Document de travail, août.
- OECD and UCLG (2022) : « World observatory on subnational government finance and investment, 2022 synthesis report », Paris: OECD Publishing.
- Okubay, A. (2019) : « Politique industrielle et industrialisation tardive en Éthiopie » *Alternatives Sud*, volume 26-2019/2, Quêtes d'industrialisation au Sud? Point de vue de Sud.
- Rodrik, D. & Stiglitz, J. (2024) : « A New Growth Strategy For Developing Nations » Essay, IEA-ERIA Project on the New Global Economic Order.
- Terzi, A., Singh, A. & Sherwood, M. (2022) : « Industrial Policy for the 21st Century: Lessons from the Past », *European Economy-Discussion Papers*, n° 157, Directorate General Economic and Financial Affairs.
- UNCTAD (2019) « Commodities and Development Report 2019: Commodity Dependence, Climate Change and the Paris Agreement » United Nations publication. Geneva.

À PROPOS DE L'AUTEUR



ARAM BELHADJ

Aram Belhadj est actuellement Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences économiques et de gestion de Nabeul, Université de Carthage, Tunisie, et Chercheur affilié au Laboratoire d'économie d'Orléans, Université d'Orléans, France. Il a obtenu son Doctorat en Sciences économiques de l'Université d'Orléans. Il est Senior Fellow au Global Institute For Transitions (Tunisie) et The Sixteenth Council (United Kingdom). Il a publié plusieurs articles de recherche et des Policy Papers portant sur les questions d'intégration économique et monétaire, d'industrialisation et de politiques publiques dans les pays émergents et en voie de développement.

Aram Belhadj a servi comme expert-consultant auprès de plusieurs institutions internationales, notamment la Commission de l'Union Africaine, l'OCDE, la Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung foundation et la GIZ.

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

